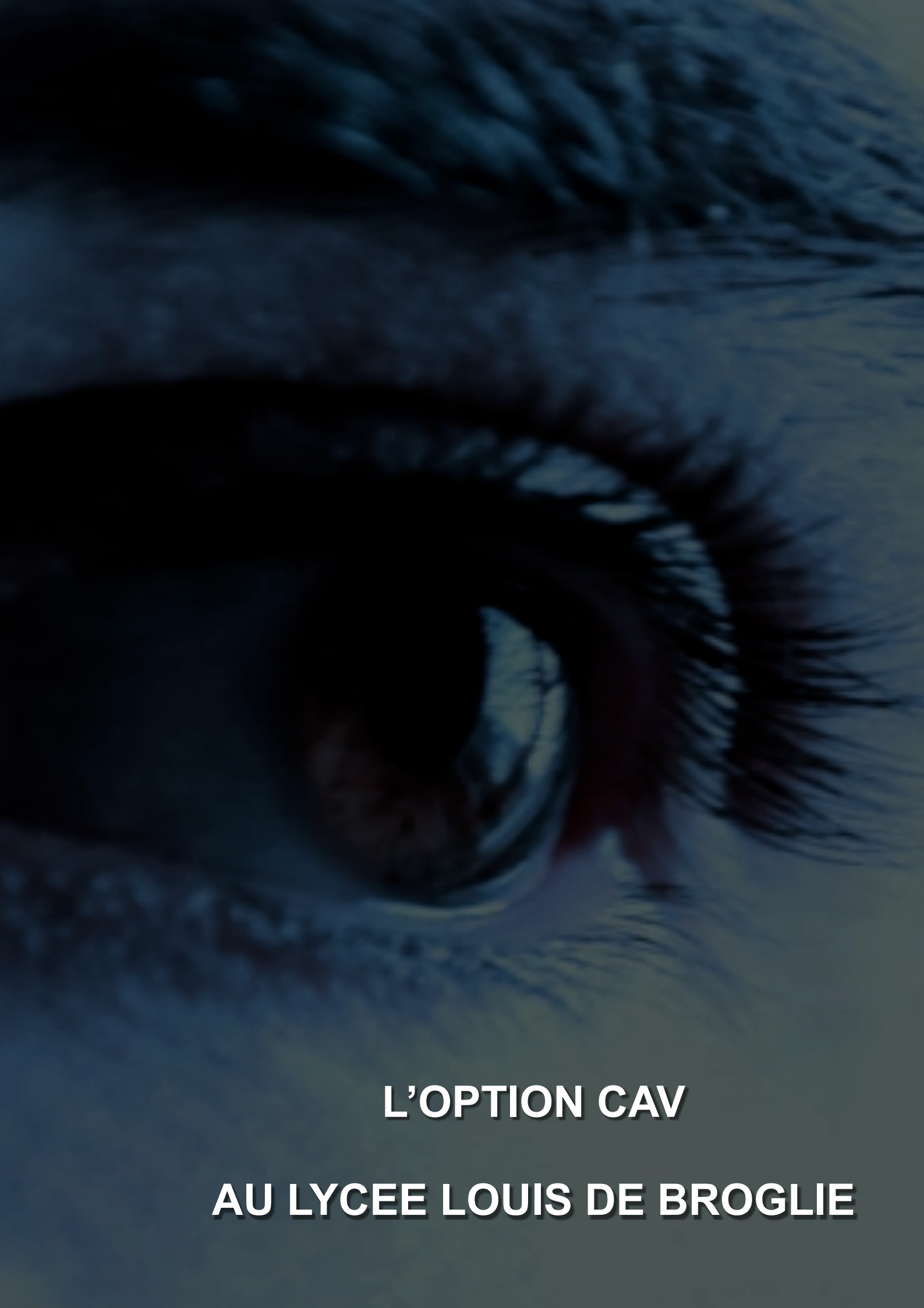




L'OPTION CAV

AU LYCEE LOUIS DE BROGLIE

Le Lycée Louis de Broglie offre la possibilité de découvrir un enseignement artistique rare, **L'ENSEIGNEMENT CINEMA-AUDIOVISUEL (CAV)**.

Le cadre d'apprentissage

L'enseignement CAV se fait dans un cadre privilégié grâce à :

- des professeurs spécialisés possédant la Certification CAV
- un partenaire culturel privilégié, le Cinéma Le Fontenelle
- un ou plusieurs intervenants professionnels (39h / an, tous niveaux confondus)
- un effectif limité (24 places / niveau)
- des moyens matériels spécifiques

Le cursus

On trouve l'enseignement CAV à tous les niveaux du Lycée.

En 2^{nde}, il prend la forme d'un **enseignement optionnel de 3h**.

***NB** : pour le recrutement, les élèves préparent une lettre de motivation et passent un entretien avec l'un des professeurs de CAV au moment de leur inscription en 2^{nde}. Compte tenu du nombre limité de places dans l'enseignement, sont prioritaires les élèves qui envisagent de suivre les 3 années du cursus en CAV.*

En 1^{ère} et en Tale, les élèves peuvent poursuivre le CAV, toujours dans le cadre d'une **enseignement optionnel de 3h**, et cela **quelles que soient les spécialités qu'ils ont choisies**. Cet enseignement optionnel sera pris en compte, coefficient 2, dans le contrôle continu de Première et de Terminale pour l'obtention du baccalauréat.

NB** : les élèves ayant suivi l'enseignement optionnel CAV en 2^{nde} sont **prioritaires** pour s'inscrire en CAV en 1^{ère}. **Si toutefois il restait des places, un élève qui n'aurait pas suivi l'enseignement optionnel CAV en 2^{nde} pourrait être autorisé à le suivre en 1^{ère} après avoir passé un entretien de motivation.

Le contenu des enseignements

Dans l'enseignement CAV, on voit des films, on parle des films et on fait des films.

L'enseignement CAV explore donc tous les aspects du cinéma.

Il s'agit de découvrir les grands moments de l'histoire du cinéma, d'apprendre à connaître de grandes œuvres, de réfléchir aux choix des artistes et ainsi de développer sa culture générale. Les élèves peuvent notamment bénéficier d'une carte qui leur offre un tarif réduit au Fontenelle.

Il s'agit aussi de créer ses propres productions avec l'aide de professeurs et, ponctuellement, d'intervenants spécialisés. Ecriture scénaristique, découpage technique, tournage, montage, les élèves sont initiés à toutes les étapes de la réalisation d'un projet cinématographique.

En fin d'année, les projets réalisés dans le cadre de l'option sont diffusés sur le grand écran du Fontenelle, lors d'une soirée exceptionnelle ouverte à tous.

En bref, l'enseignement CAV c'est 3h / semaine pour :

- Mener un projet complexe en étant responsable de toutes les étapes
 - Acquérir une culture cinématographique
 - Développer un regard critique
 - S'exprimer à l'écrit (scénario, note d'intention, ...)
 - S'exprimer à l'oral (discussion et exposé sur les films)
 - Travailler en groupe
 - Avoir un + dans son dossier Parcoursup
 - Fréquenter une salle de cinéma Art et Essais
 - Découvrir différents métiers et rencontrer des professionnels
 - Se faire applaudir le soir de la projection annuelle !
-

Contact :

Lycée Louis de Broglie

1 Avenue Jean Béranger
78160 MARLY LE ROI

Tél : 01 39 17 16 16

Site : <http://www.lyc-debroglie-marly.ac-versailles.fr/>